

Le Championnat du Monde

Louis Cyr défendra encore une fois son titre de champion

**HECTOR DECARIE DEVRA SE PREPARER POUR LE 20 FEVRIER
\$2,000 à titre d'enjeu**



M. LOUIS CYR le champion des hommes forts de l'univers qui défendra son titre contre M. Hector Décarie.

LA NOUVELLE EST OFFICIELLE ET NOUS L'ANNONÇONS COMME TELLE.

LOUIS CYR, LE VAILLANT ATHLETE CANADIEN - FRANÇAIS, QUE NOUS NOUS PLAISONS ENCORE A RECONNAITRE, COMME LE CHAMPION DES HOMMES FORTS DE L'UNIVERS ENTIER, A ENFIN ACCEPTE APRES TROIS ANNEES D'HE-SITATION, LE DEFI FAMEUX D'HECTOR DECARIE. CETTE ACTION DE M. CYR EST D'AUTANT PLUS BELLE ET PLUS REMARQUABLE, QUE EN DEFIT DES CIRCON-STANCES BIEN DESAVANTAGEUSES IL N'A PAS CRAINT DE REPENDRE AU SEUL HOMME QUI PUISSE AS-PIRER AVEC DROIT A LA SUCCESSION DE NOTRE CHAMPION NATIONAL.

MAINTENANT QUE L'AFFAIRE EST CONCLUE, IL NE NOUS RESTE QU'A ATTENDRE LE JOUR DE LA RENCONTRE.

VOICI LE TELEGRAMME EN-VOYE SAMEDI SOIR A 11 34 HEURES DE ST-JEAN DE MATHA, A UN JOURNAL DU DIMANCHE:

VOUS POUVEZ ANNONCER OFFI-CIELEMENT QUE J'ACCEPTE LE DEFI DE DECARIE ET DEFENDRAI MON TITRE DE CHAMPION DANS N'IMPORTE QUEL GENRE DE CON-COURS, POURVU TOUTEFOIS QUE LE DIT CONCOURS AIT LIEU LE OU VERS LE 20 DE FEVRIER. DE PLUS, JE POSERAI COMME CONDITION QU'UN PARI DE (\$1,000) MILLE DOLLARS SOIT FAIT PAR DECA-RIE COMME ENJEU DE LA REN-CONTRE. CE FAISANT JE PROU-VERAI APRES QUE LE VIEUX

LOUIS CYR EST ENCORE AUJOUR-D'HUI L'HOMME FORT D'AUTRE-FOIS.

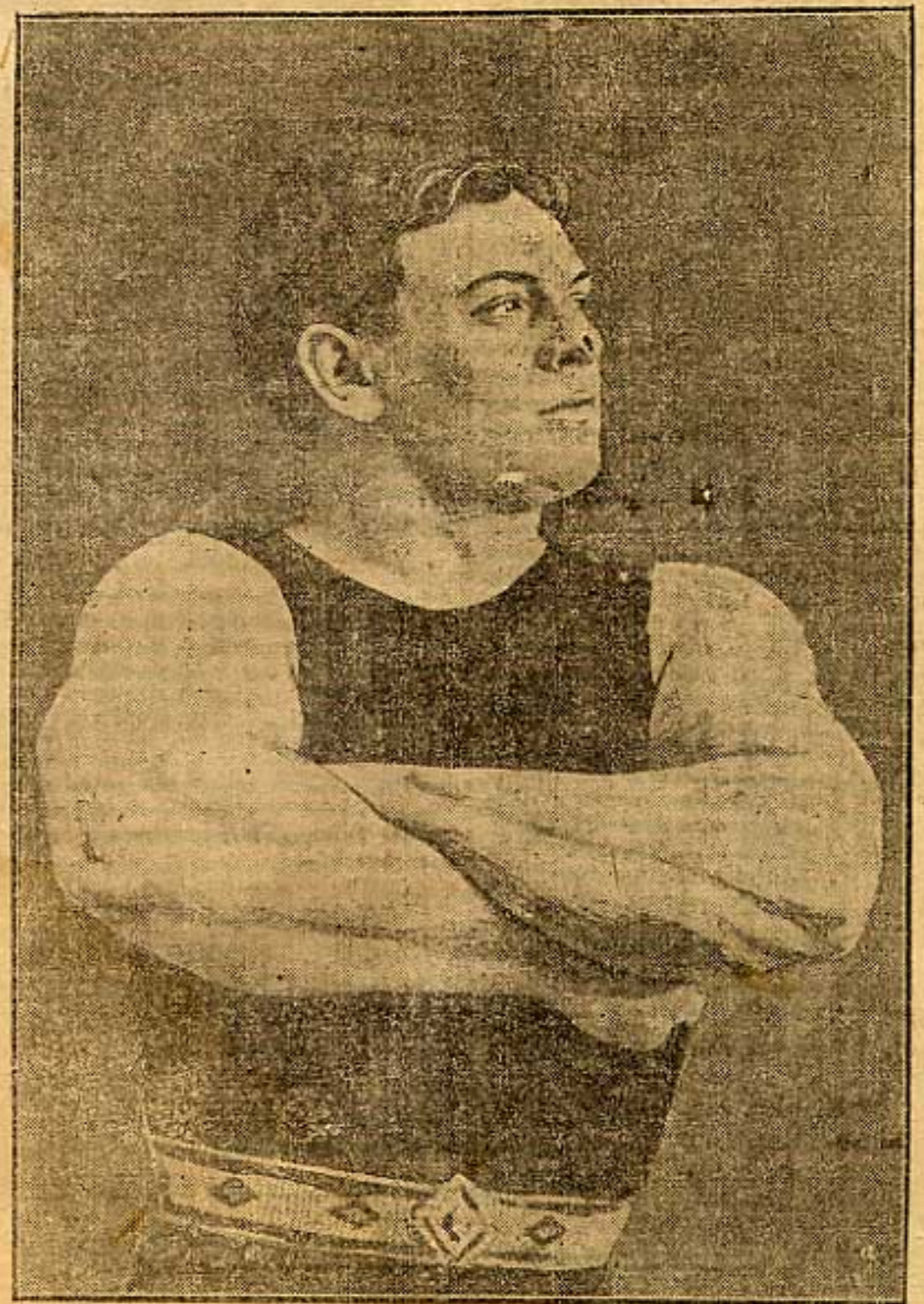
(SIGNE) LOUIS CYR.
ST-JEAN DE MATHA, 30 DECEM-BRE 1905.

NOUS PRENONS OCCASION DE CE FAIT POUR FELICITER SINCEREMENT LES DEUX CONCUREN-TS, PARCE QU'ILS LE MERI-TENT A PLUS D'UN TITRE.

LOUIS CYR N'EST PLUS JEUNE ET SON ACCEPTION DU DEFI LANCE PAR DECARIE EST UN AC-TE MERITOIRE. D'AUTANT PLUS MERITOIRE QUE SON PROTEGE, BAREE, BEAUCOUP PLUS JEUNE QUE LUI N'A PAS OSE ACCEPTER. LOUIS CYR N'EST PLUS JEUNE, IL A EU SON TEMPS ET IL AURAIT PU SE DISPENSER DE DESCENDRE DANS L'ARENE SANS QUE SA GRANDE REPUTATION EN SOUF-FRIT. IL A ACCEPTE ET CETTE SEULE ATTITUDE DOIT AUGMEN-TER LA SYMPATHIE QUE TOUS LES CANADIENS DOIVENT AVOIR POUR LEUR CHAMPION.

QUANT A DECARIE, C'EST UN COURAGEUX ET UN BRAVE. C'EST UN COURAGEUX PARCE QU'IL FAUT DU COURAGE ET DE L'AU-DACE POUR SE MESURER AVEC UN HOMME COMME LOUIS CYR, DONT LA REPUTATION EST ENCO-RE INCONTESTABLE. QUANT A SA BRAVOURE, IL NOUS A DONNE MAINTES PREUVES QU'IL NE CRAIGNAIT RIEN, NI PERSONNE, PAS MEME LA DEFAITE.

DONC, NOS SINCERES FELICITA-TIONS AUX DEUX HOMMES FORTS.



LE CONTRAT EST SIGNÉ

Louis Cyr et Hector Décarie
se rencontreront enfin le 26
février

QUI SERA CHAMPION ?

LES DEUX HOMMES ENGAGERONT
\$1,000 SUR LEUR CHANCE DE
SUCCÈS

LE PLUS GRAND ÉVÈNEMENT
ATHLÉTIQUE DE L'ANNÉE
1906

Enfin, après trois années entières durant lesquelles tous les moyens possibles furent vainement employés, Louis Cyr et Hector Décarie en sont venus à une entente, au sujet de leur fameux tournoi de force duquel dépendra le titre de champion des hommes forts de l'univers.

Le fameux contrat qui devra enjoindre les deux hommes à lutter ensemble dans un avenir rapproché, a été signé samedi après-midi à l'hôtel Riendeau en présence d'une cinquantaine de témoins. Contrairement à l'attente générale, il n'y eut que très peu de discussions et les choses se passèrent paisiblement. M. Décarie aussitôt la séance commencée déclara qu'il acceptait tous les tours de force suggérés par M. Cyr. Celui-ci fit de même, sauf pour celui où l'adversaire étant couché devra se lever tenant toujours au bout du bras un haltère. Il y eut alors une assez vive discussion entre les parties intéressées et quelques témoins, mais les explications de M. Cyr furent jugées tellement satisfaisantes que MM. Décarie consentirent à substituer le "développement".

De part et d'autre, il y eut bien quelques objections quand aux petites manœuvres que chaque partie cherchait à faire adopter, mais somme toute, les intéressés firent preuve de bonne volonté, se concédant mutuellement plusieurs points qui n'en seront que plus intéressants pour le public.

C'est donc le lundi, 26 février et non le 19 du même mois, qu'aura lieu ce mémorable événement athlétique. Huit tours de force, dont quatre préparés par chaque partie en cause, constitueront le tournoi qui se fera au Parc Sohmer à Montréal.

Les tours des deux hommes sont à notre point de vue absolument corrects et ni l'un ni l'autre ne pourra trouver à redire à leur validité à tous points de vue.

Voici maintenant la copie du contrat adopté et signé par MM. Cyr et Décarie, ainsi que par huit témoins oculaires.

CONTRAT

Nous, les soussignés, Louis Cyr, de Saint-Jean de Matha, et Hector Décarie, de Saint-Henri de Montréal, nous engageons à nous rencontrer, dans un concours de force pour le titre de champion du monde, aux conditions suivantes:

1. Le match aura lieu le lundi, 26 février, dans le pavillon du Parc Sohmer.
2. Il sera pour un pari de \$500 chaque côté et ce montant devra être déposé entre les mains du referee, 48 heures avant le match.
3. Le dit referee sera choisi deux jours avant la rencontre, et sera l'arbitre suprême, et sa décision sera finale.
4. Au cas de maladie de l'un des deux concurrents, les dépenses encourues pour le dit match seront payées également par les deux hommes.
5. Les deux concurrents auront la faculté d'avoir un second.
6. La rencontre se fera d'après le système "à points".
7. Les concurrents pourront se servir de leurs propres poids ou de ceux de leur adversaire.
8. Dans l'exécution des tours de force, les tours de Cyr et de Décarie alternent.
9. Chacun des deux concurrents aura droit pour chaque tour de force à trois essais successifs pour chaque fois qu'il augmentera la masse de son poids.
10. Le vainqueur recevra 65 pour cent des recettes, et le perdant 35 pour cent. Au cas où la rencontre serait déclarée nulle, les deux concurrents sépareront à parts égales.
11. Chaque concurrent aura un peseur officiel.

Les tours de force de Décarie seront les suivants :

1. Prendre un haltère court de terre, le porter des deux mains à l'épaule, et l'élever au bout des bras en tenant les deux pieds réunis. La poignée de l'haltère ne devra pas dépasser une longueur de dix pouces.
2. Prendre étant debout, un haltère par terre, l'élever des deux mains à l'é-

LA PRESSE MARDI 16 JANVIER 1906

ATHLETISME

LE PREMIER PARI SUR LE MATCH
CYR - DECARIE

Le premier pari sur le match Cyr-Décarie, qui aura lieu le 26 février, a été fait hier soir à l'hôtel Riendeau. Cyr entendait un voyageur de commerce, M. Théo. Routhier, vanter Décarie, et le proclamer le vainqueur probable, offrit sur le champ de parier un montant. Routhier accepta et lui et Cyr sortirent chacun une liasse de billets de banque de cent dollars, qui fut déposée dans le coffre-fort de l'hôtel Riendeau. C'est là le premier pari sur le concours. Cyr est confiant et est disposé à risquer d'autres montants. Les amis de Décarie sont invités.

LE CANADA—MARDI 16 JANVIER 1906

UN GROS PARI

A peine entrée dans sa phase préliminaire, la rencontre Cyr vs Décarie a déjà provoqué un pari qui ne manquera pas d'intéresser le public.

La chose est arrivée comme suit hier soir à l'hôtel Riendeau. M. Théo. Routhier, voyageur de commerce bien connu à Montréal, comme un des partisans les plus zélés de Décarie, s'évertuait à vanter son protégé et à prédire qu'il vaincrait Louis Cyr, quand le vieux champion lui demanda de parler "business". Théo, comprit la chose et offrit de parier \$100 sur Décarie. Louis Cyr couvrit personnellement le montant de M. Routhier, et se déclara encore une fois certain de vaincre son jeune mais valeureux antagoniste. MM. J. A. Tanguay, propriétaire du Riendeau, G. Du Tremblay, E. P. Plante, J. H. Gagnon et W. Gervais ont signé comme témoins de ce premier pari officiel.

NOUVELLES SPORTIVES

LE CONTRAT EST SIGNE

Louis Cyr et Hector Décarie concourent enfin pour le championnat du monde.

Le fameux contrat relatif au grand tournoi de force qui doit avoir lieu prochainement entre Louis Cyr et Hector Décarie a enfin été signé hier après-midi dans les salons de l'hôtel Riendeau.

Le contrat préparé séance tenante ne comporte rien d'extraordinaire et c'est ce qui explique la raison de la rapidité avec laquelle les choses se sont faites.

C'est donc le lundi, 26 février et non le 19 du même mois, qu'aura lieu ce mémorable événement athlétique.

Les tours des deux hommes sont à notre point de vue absolument corrects et ni l'un ni l'autre ne pourra trouver à redire quant à leur validité à tous points de vue.

Voici maintenant la copie du contrat original approuvé et signé par MM. Cyr et Décarie, et contresigné par huit témoins :

Contrat de Cyr et Décarie

Nous, les soussignés, Louis Cyr, de Saint-Jean de Matha, et Hector Décarie, de Saint-Henri de Montréal, nous engageons à nous rencontrer dans un concours de force pour le titre de champion du monde, aux conditions suivantes :

- 1. Le match aura lieu le lundi, 26 février, dans le pavillon du Parc Sohmer.
2. Il sera pour un pari de \$500 chaque côté et ce montant devra être déposé entre les mains du referee, 48 heures avant le match.
3. Le dit referee sera choisi deux jours avant la rencontre, et sera l'arbitre suprême, et sa décision sera finale.
4. Au cas de maladie de l'un des deux concurrents les dépenses encourues pour le dit match seront payées également par les deux hommes.
5. Les deux concurrents auront la faculté d'avoir un record.
6. La rencontre se fera d'après le système des points.
7. Les concurrents pourront se servir de leurs propres poids ou de ceux de leur adversaire.
8. Dans l'exécution des tours de force, les tours de Cyr et de Décarie alterneront.
9. Chacun des deux concurrents aura droit pour chaque tour de force à trois essais successifs pour chaque fois qu'il augmentera la masse de son poids.
10. Le vainqueur recevra 65 pour cent des recettes, et le perdant 35 pour cent. Au cas où la rencontre serait déclarée nulle, les deux concurrents sépareront à parts égales.
11. Chaque concurrent aura un peseur officiel.

Les tours de force de Décarie seront les suivants :

- 1. Prendre un haltère court de terre, le porter des deux-mains à l'épaule, et l'élever au bout du bras en tenant les deux pieds réunis. La poignée du haltère ne devra pas dépasser une longueur de dix pouces.
2. Prendre, étant debout, un haltère par terre, l'élever des deux mains à l'épaule, s'asseoir, et le mettre au bout du bras.
3. Lever des deux mains à l'épaule un haltère, et le mettre au bout du bras un nombre de fois illimité.
4. Lever des deux mains à l'épaule.
Les tours de Cyr seront les suivants :
1. Lever un haltère de chaque main au bout du bras sans toucher au corps.
2. Prendre de terre une barre à sphères et la mettre au haut du bras.
3. Arracher à la volée un haltère court, et l'élever au bout du bras. Il est spécifié que l'haltère devra être placé dans le sens de sa longueur entre les pieds du concurrent.
4. Lever sur le dos.

Signé, HECTOR DECARIE, LOUIS CYR,

Témoins : A. Décarie, R. Ouimet, A. Laberge, A. Tanguay, P. Du Tremblay, A. E. Gauthier, E. P. Plante, J. A. Olivier.

Montréal, 13 janvier 1906.

LE HOCKEY Victoria vs Québec

Le Victoria a battu le Québec à



LA PRESSE LUNDI 15 JANVIER 1906

LE MATCH CYR-DECARIE

Il aura lieu le 26 février prochain --- Le contrat a été signé samedi après-midi à l'Hôtel Riendeau.

ATHLETISME

CYR ET DECARIE SIGNENT ENFIN

La chose est enfin décidée. Louis Cyr et Hector Décarie se rencontreront le 26 février, dans un concours de tours de force pour le titre de champion du monde. Le contrat a été signé samedi après-midi, à l'hôtel Riendeau, en présence d'un groupe de journalistes et d'amis des deux hommes forts.

Il y a quatre ans que vous m'avez enterré, mais vous verrez le 26 février que je suis bel et bien ressuscité. Telle a été l'énergique déclaration faite par Cyr à MM.



LOUIS CYR, qui se prépare à défendre son titre de champion du monde.

Arthur et Hector Décarie, après la signature du contrat. Le vieux champion paraît bien déterminé à couronner sa carrière par une glorieuse victoire, et il va incessamment se mettre à l'œuvre avec son frère, Pierre, afin de se préparer à cette rencontre. Cyr s'entraînera à Saint-Jean de Matha. Il paraît très confiant. Hector Décarie n'a pas été très expansif, mais il est évident d'après les dires de son

frère, qu'il ménage une surprise au vétéran. De côté et d'autre, on est fermement décidé à lever des poids très lourds. C'est dire que le spectacle sera fort intéressant. Le concours se composera de huit tours de force, proposés quatre par Cyr et quatre par Décarie.

Voici le texte du contrat :

10.— Nous, les soussignés, Louis Cyr, de Saint-Jean de Matha, et Hector Décarie, de Saint-Henri de Montréal, nous engageons à nous rencontrer dans un concours de tours de force, pour le titre de champion du monde, aux conditions suivantes :

10.— Le match aura lieu le lundi, 26 février 1906, dans le pavillon du Parc Scherm.

20.— Il sera pour un pari de \$500 chaque côté, et ce montant devra être déposé entre les mains du referee, 48 heures avant le match.

30.— Ledit referee sera choisi deux jours avant la rencontre et sera l'arbitre suprême. Sa décision sera finale.

40.— Au cas de maladie de l'un des deux concurrents, les dépenses encourues pour ledit match, seront payées également par les deux hommes.

50.— Les deux concurrents auront la faculté d'avoir un second.

60.— La rencontre se fera d'après le système des points.

70.— Les concurrents pourront se servir de leurs propres poids ou de ceux de leur adversaire.

80.— Dans l'exécution des tours de force, les tours de Cyr et de Décarie alterneront.

90.— Chacun des deux concurrents aura droit pour chaque tour de force à trois essais successifs pour chaque fois qu'il augmentera la masse de son poids.

100.— Le vainqueur recevra 65 pour cent des recettes nettes, et le perdant, 35 pour cent. Au cas où la rencontre serait déclarée nulle, les deux concurrents partageront à parts égales.

110.— Chaque concurrent aura un peseur officiel.

Les tours de Décarie seront les suivants :

10.— Prendre un haltère court de terre, le porter des deux mains à l'épaule, et l'élever au bout du bras en tenant les deux pieds réunis. La poignée du haltère ne devra pas dépasser une longueur de dix pouces.

20.— Prendre, étant debout, un haltère par terre, l'élever des deux mains à l'épaule, s'asseoir, et le mettre au bout du bras.

30.— Lever des deux mains à l'épaule un haltère, et le mettre au bout du bras, un nombre de fois illimité.

40.— Le dévissé des deux mains à l'épaule.

Les tours de Cyr seront les suivants :

10.— Lever un haltère de chaque main au bout du bras sans toucher au corps, (Développé).

20.— Prendre de terre une barre à sphère et la mettre au bout des bras.

30.— Arracher à la volée un haltère court, et l'élever au bout du bras. Il est spécifié que le haltère devra être placé dans le sens de sa longueur sur les pieds du concurrent.

40.— Lever sur les dos.

HECTOR DECARIE
LOUIS CYR.

Témoins : Arthur Décarie, Raphaël Oulmet, Albert Laberge, A. E. Gauthier, E. N. Plante, Elzéar Forest, Y. M. C. A., J. Arthur Tanguay, P. R. N., DuTramblay, J. Az. Olivier, E. E. D.
Montréal, 18 janvier 1906.



HECTOR DECARIE, l'adversaire de Cyr dans le match du 26 février.

LETRE DE LOUIS CYR

Nous recevons la lettre suivante :

Saint-Jean de Matha, 23 décembre 1905.

M. A. Laberge, rédacteur du sport, à "La Presse".

Cher monsieur,

Veillez m'accorder quelques lignes dans vos colonnes de sport, afin de répondre dans "La Presse" aux insinuations et aux défis absolument agaçants et ennuyeux de M. Hector Décarie, le prétendu champion des hommes forts d'après le système des points, mais non celui des livres. M. Décarie répète avec insistance au public, que de nos jours, la seule méthode employée dans les tournois athlétiques, surtout lorsqu'il s'agit du titre de champion, est celle des points, et qu'il me faudra de toute nécessité courber la tête et accepter à une manière définitive un titre d'une aussi grande importance que celui en jeu.

Cependant, et je ne crains pas de le dire, je l'affirme sans aucune hésitation, il n'y a jamais personne d'autre que M. Décarie qui est prêt à prendre part à des concours réglés par ce système. La seule chose dont pourrait se glorifier M. Décarie, serait d'être l'inventeur de cette méthode. Toutefois, il n'a pas besoin de craindre qu'on la lui vole, et je crois qu'il est inutile pour lui de demander un brevet d'inventeur à Ottawa. On ne lui fera pas de concurrence.

Je constate que M. Décarie, le dernier entré dans l'arène, se met déjà au premier rang, et veut s'imposer au public non seulement comme professeur de culture physique, mais comme un expert de haute envergure, comme un maître incomparable. Il nous dicte et nous impose des règles, à sa guise, en nous intimant, que tôt ou tard, nous devons nous y soumettre. Oui, il songe à me faire passer par ses petites caprices, moi qui pendant plus de 25 ans, ai été dans la lutte, dans la mêlée, et me suis mesuré avec tous les hommes forts qui se sont présentés. Si je ne craignais pas abuser de l'hospitalité que vous m'accordez, dans les colonnes de "La Presse", j'aimerais à rappeler quelques-unes des rencontres auxquelles j'ai pris part, et les noms de quelques-uns des hommes que j'ai vaincus, dans des matches pour le titre de champion.

En décembre 1882, je me suis mesuré à Londres, Angleterre, avec les deux champions anglais, McLean et Hercules, au Westminster Royal Aquarium. Ce tournoi était pour le titre de champion d'Angleterre. Avons-nous concouru d'après le système de points ou d'après la méthode des livres ? Des points, il ne fut jamais question.

Le 15 mars de l'année suivante, je me rencontrai à Londres, avec Romulus, le champion italien. Ce dernier était parti spécialement de Rome, Italie, pour se mesurer avec moi. Dans cette rencontre comme pour la première, c'était le système du total de livres qui réglait le tournoi. Je cite enfin avec plaisir, ma rencontre au Central Music Hall, de Chicago, Ill., en 1894, avec le fameux August Johnson, surnommé le Terrible Suédois. Cette rencontre est encore fraîche dans l'esprit du public québécois et du public en général.

Put-il question de points dans ce tournoi ? Jamais de la vie.

La méthode de M. Décarie, la méthode qu'il vante tant, qu'il prône tant, sa chère méthode, son unique méthode, elle ne fait ni plus ni moins que de favoriser le faible contre le fort. Laissez-moi lui dire : M. Décarie, soyez sérieux, ne cherchez pas à fêter de la poudre aux yeux du public, en lui faisant croire que vous voulez un match. Ce que vous voulez réellement, c'est de la réclame gratuite dans les journaux, afin d'attirer la clientèle à votre hôtel de Saint-Henri.

Si vous voulez réellement un tournoi de véritables tours de force, et non de tours d'acrobatie, répondez à ma lettre d'une manière loyale, et raisonnable, et dans quelques heures je serai à Montréal, à votre disposition, avec l'argent nécessaire pour satisfaire votre ambition.

LOUIS CYR,
Champion des hommes forts de l'univers.

Position

Québec

ATHLETISME
CORRESPONDANCE

St-Henri, 18 décembre 1905.
M. le Rédacteur du "Sport"
au journal "La Canada."
Cher monsieur,
L'article que vous publiez aujour-
d'hui sous le titre "Athlétisme" et

signé "L. M. B." n'est certainement pas de nature à améliorer la situation regrettable qui existe depuis déjà trop longtemps parmi nos hommes forts, et il me semble que rien autre qu'une analyse impartiale de cette situation ne peut avoir de résultat pratique, sinon en obtenant une rencontre en règle de nos champions, du moins dans la formation chez la partie sérieuse du public amateur d'une opinion conforme aux faits.

Or, ces faits, M. le Rédacteur, les voici en peu de mots.
M. Louis Cyr, pendant trente ans près le héros adulé des Canadiens-français, et pendant plusieurs années le champion incontesté des hommes forts de l'univers se trouve, par raison d'âge et de santé dans l'obligation d'abdiquer le titre qu'il a si glorieusement promené par tout le monde civilisé et, en conséquence, il donne avis public du fait, offrant en même temps à son amis, Horace Barré, la tâche de le défendre contre tout venant.

A peu près à cette même époque il surgit de parmi notre déjà remarquable population, un jeune prodige qui, tout en étant naturellement modeste, a bien le droit de questionner la justesse de la déclaration que faisait notre ancien champion quand il proclamait M. Horace Barré son successeur.

Aussi donc, cher monsieur, tout amateur impartial et de bon sens doit en arriver à la seule conclusion raisonnable.

1. — Que M. Louis Cyr n'ayant plus la santé et la force nécessaires pour conserver son ancien titre, a bien le droit de se retirer avec les honneurs du champion invincible, et a le droit de léguer son titre, il ne doit pas oublier qu'il ne peut transmettre à personne sa prodigieuse force d'antan.

2. — Que M. Horace Barré ne doit pas se sentir de force à soutenir les luttes auxquelles la possession d'un tel titre l'oblige, puisqu'il a pris tous les moyens pour se soustraire à une rencontre sérieuse.

3. — Que M. Hector Décarie a parfaitement le droit de forcer, par des demandes polies, mais constantes, notre ex-champion et le successeur qu'il s'est choisi à lui rendre, pour l'honneur de notre race, la justice que ses beaux exploits méritent.

Agitez, cher monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de mes respectueux égards.
EPH. ST-AURICE, père,
No 1 Ave Palm, St-Henri.

La Patrie

MONTREAL, JEUDI, 21 DECEMBRE 1905

Correspondances Intéressantes

On se chamaille un peu partout chez les sportsmen

Louis Cyn à Décarie. — Les Montagnards aux National

ATHLETISME

St-Jean de Matha, 20 décembre 1905.
A M. Raphaël Ouilmet,
la PATRIE, Montréal.

Monsieur,
Permettez-moi de vous demander encore une fois l'hospitalité de vos colonnes dans votre estimable journal, afin de répondre à la 1423^e lettre de M. Décarie parue dans la PATRIE du 17 courant.

Le jeune prétentieux ne veut pas me laisser dormir en paix. Il s'acharne après moi comme une mouche après sa proie. Mais grand Dieu que lui ai-je fait? Je me suis retiré du sentier de la guerre après avoir été vaincu par mon plus terrible ennemi... la maladie, mais par la maladie seule.

Voilà que depuis deux ou trois mois, l'audacieux enfant s'acharne après moi, qui ne lui ai seulement pas adressé la parole depuis des années. Je veux bien croire que le jeune Décarie est puissamment doué, mais qu'il eût d'abord mes conseils avant de s'attaquer à des hommes de ma valeur et de ma réputation. C'est très facile de faire la lutte à un homme quand on ne se sert que de sa plume et de son encre.

Non il vaut beaucoup mieux pour Décarie de rester muet pour le moment, ou de s'attaquer à un autre, car il pourrait bien lui en coûter bien cher.

A mon âge on ne s'occupe pas de ces futilités et on fait ce qu'on veut.

Décarie m'attaque constamment parce qu'il sait aussi bien que jamais l'acception de tous mes concours gagnés à Londres en 1889, à Chicago en 1897, et à Montréal où je me suis créé une réputation universelle. Je n'ai jamais entrepris la lutte autrement qu'en employant le système de livres.

Le procédé de Décarie n'est bon que pour favoriser le faible contre le fort, ou l'acrobate contre le véritable athlète.

Du reste il est inutile de le discuter davantage la chose ayant déjà été soumise à des sportsmen autorisés qui se sont prononcés ouvertement en ma faveur.

prendre note de ceci. Ne me faites pas fâcher car bien que je ne sois pas riche, je pourrai trouver encore assez d'argent pour couvrir tous les paris que pourraient engager sur vos chances de succès tous les amis et admirateurs que vous prétendez posséder. Tenez vous tranquille et dormez en paix, car si le lion se réveille et sort de sa cage, vous regretterez longtemps d'avoir poussé l'effronterie jusqu'à son extrême limite.
LOUIS CYR.
(Suite à la page 10)

Encore une fois, M. Décarie, je vous prierais de me laisser la paix et de chercher à vous créer une réputation ailleurs.

Des petits "poissons" comme vous l'en mange tous les vendredis et je ne tiens pas à avoir une indigestion en avançant tous les jours de la semaine les plats indigestes que vous me servez depuis plusieurs semaines.

En terminant je vous prierais de

